

Éolien. Privée de retombées financières, l'Agglo de Saint-Brieuc demande de l'argent à Ailes Marines

Les communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération ne toucheront rien de la taxe sur les éoliennes en mer. Les élus demandent donc à Ailes Marines, et son unique actionnaire Iberdrola, de financer des projets sur le territoire. La ministre de la Mer, interpellée par le maire de Saint-Quay, pourrait venir dans la baie début 2021.

Le parc éolien Wikinger en mer Baltique, développé par Iberdrola. | OUEST-FRANCE [Ouest-France](#) Thibaud GRASLAND. Publié le 07/12/2020 à 21h10

Le projet éolien de la baie de Saint-Brieuc, c'est une histoire de gros sous. Les élus de Saint-Brieuc Armor agglomération l'ont bien compris. Selon plusieurs sources concordantes, pour accepter les éoliennes et la base de maintenance à Saint-Quay-Portrieux, ils demanderaient une contrepartie financière de la part du promoteur Ailes Marines. La somme de 5 millions d'euros est même évoquée, afin de financer des projets de l'agglo. Un chiffre que réfute, toutefois, le président, Ronan Kerdraon, qui évoque « **une rumeur** ».

L'Agglo fait la liste de courses

[Ronan Kerdraon et son vice-président en charge de la mer, Thierry Simelière, dénoncent l'absence de retombées financières ou économiques sur ce projet gigantesque \(à 2,4 milliards d'euros\)](#). Ils en ont fait état devant le préfet.

« **Nous demandons juste des contreparties. Aujourd'hui, l'agglo de Saint-Brieuc est le seul territoire qui n'en a pas**, nuance le président. **Nous avons demandé aux représentants d'Iberdrola (la maison mère d'Ailes Marines) comment, dans le cadre de leur cœur de métier, ils pouvaient accompagner des projets de notre territoire. Il y a parfois des crédits ou des subventions qui manquent pour faire aboutir nos projets...** » Ronan Kerdraon évoque notamment [la station hydrogène prévue aux Plaines-Villes](#), des panneaux photovoltaïques, ou encore la modernisation du port du Légué.

Une rencontre a eu lieu, ces dernières semaines, entre les représentants de l'entreprise et l'agglomération. « **On nous a demandé de faire une liste de projets. Nous n'avons pas encore de réponse** », indique l' élu. Le patron d'Ailes Marines n'a pas souhaité répondre à notre sollicitation.

Kerdraon veut la maintenance à Saint-Quay

[En 2019, Ailes Marines avait rappelé sa volonté d'implanter sa base de maintenance à Saint-Quay-Portrieux](#). À vrai dire, l'entreprise n'a pas trente-six possibilités. La maintenance nécessite un port en eau profonde (2,5 m minimum) pour y amarrer trois bateaux de 30 m et un bâtiment de 1 100 m².

Le port d'Armor est son choix numéro un, car il répond à ces critères et est le moins éloigné de la zone des éoliennes (52 minutes de mer). « **Nous n'avons pas réussi à convaincre l'ensemble des utilisateurs** », regrettait Ailes Marines, début 2020.

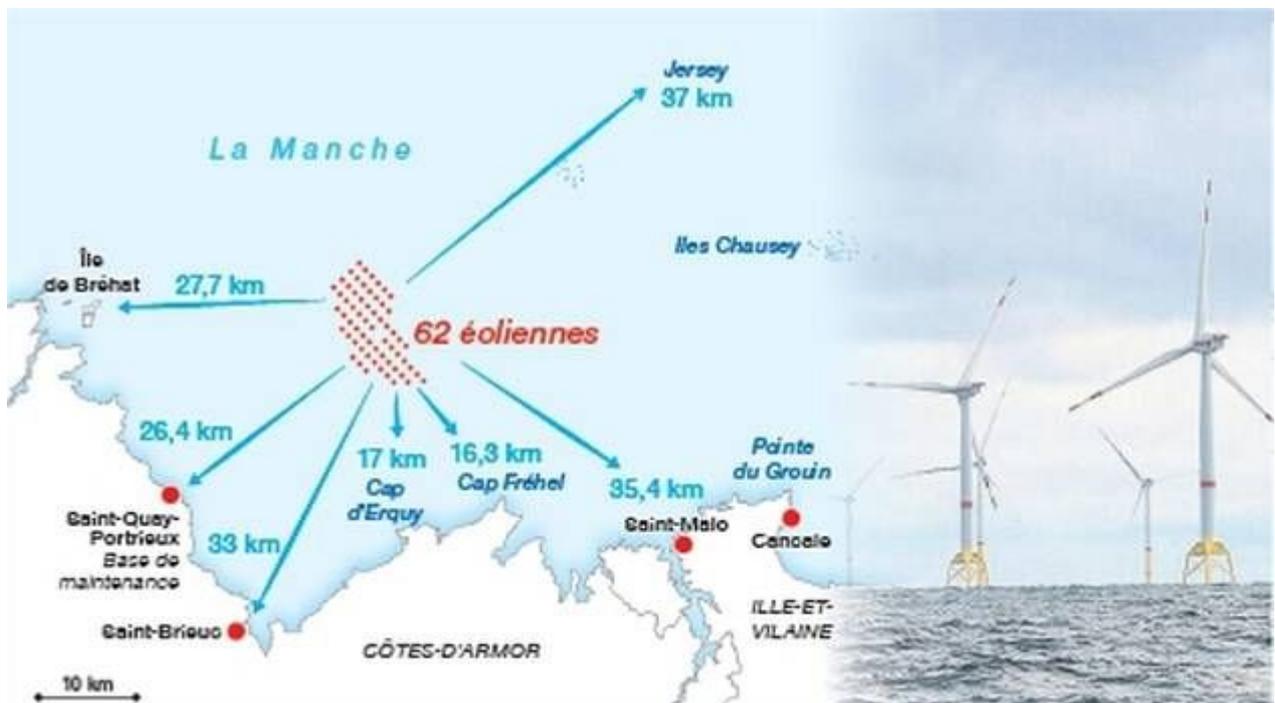
« **Nous voulons que la base de maintenance s'implante à Saint-Quay-Portrieux, réaffirme aujourd'hui Ronan Kerdraon. Mais c'est insuffisant, nous voulons aussi des contreparties.** »

Ailes Marines s'installe actuellement à Lézardrieux, mais uniquement pour la phase de construction (2021-2023). Y installer la maintenance durant l'exploitation ? Il faut compter deux heures de mer, le surcoût est important. Saint-Quay-Portrieux et l'agglo de Saint-Brieuc jouent donc de cette position de force et comptent bien en tirer des bénéfices.

La ministre à Saint-Quay début 2021 ?

Il faut dire que la taxe sur les éoliennes en mer a de quoi faire des jaloux. Les communes littorales de Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération tirent le jackpot, avec quatre millions qui vont entrer dans les caisses chaque année.

Le produit de cette taxe, créée en 2005 par l'État, ne bénéficie qu'aux territoires « **d'où les installations sont visibles** ». Et les communes bénéficiaires doivent être situées dans un rayon de 12 milles marins (22,2 km) autour de l'éolienne la plus proche. Seules cinq communes littorales, de Plévenon à Pléneuf-Val-André, répondent à ces critères. Mais les communes de l'agglo de Saint-Brieuc veulent aussi leur part du gâteau.



Le parc éolien de Saint-Brieuc. | OUEST-FRANCE.

Dans nos colonnes, le 7 octobre, le président du conseil régional entendait les agacements : « **Il y a des sujets financiers, de solidarité entre les territoires, qui peuvent être regardés,** disait Loïg Chesnais-Girard. **Je suis disponible pour en discuter.** »

La ministre de la Mer pourrait aussi s'en mêler. Thierry Simelière n'a pas manqué d'évoquer le sujet de l'éolien offshore auprès d'Annick Girardin, à l'occasion d'un coup de fil le 2 décembre, initialement consacré au Brexit. L'idée d'une venue de la ministre sur le port de Saint-Quay-Portrieux, en janvier ou février, a été évoquée...

800 000 € pour la biodiversité dans la baie de Saint-Brieuc

En tout, la taxe sur les éoliennes va coûter 8,5 millions par an à Ailes Marines. L'autre moitié doit revenir aux comités des pêches (national, régional et départemental), à la SNSM et à l'Office français de la biodiversité (OFB). Thierry Burlot, président de l'OFB, a indiqué le 29 novembre lors d'un débat sur France 3 que les 800 000 € qui reviendraient à son organisme « **seraient mis au service de l'évaluation des impacts sur la biodiversité dans la baie de Saint-Brieuc** ».